



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgifip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgifip-sd.fr/029/>

COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 8 JANVIER 2015 COMPTE RENDU

Ordre du jour :

- Les emplois 2015,
- Questions diverses.

*En ouverture de ce Comité technique local, la délégation **FO DGFIP29** a tenu avec sa Confédération et son Syndicat National, à dénoncer l'acte de barbarie commis le 7 janvier 2015 dans les locaux de Charlie Hebdo.*

*Attaché à toutes les valeurs de la République, **FO DGFIP** soutient que la liberté d'expression est une liberté fondamentale de notre démocratie.*

Notre délégation a exprimé son total soutien et sa solidarité aux proches des malheureuses victimes assassinées lors de ce lâche attentat.

Suppressions d'emplois 2015:

Ce Comité technique s'est tenu en présence des délégations **FO DGFIP29** et CFDT, les autres OS ayant préféré boycotter cette réunion.

Conformément à notre mandat, nous avons décidé de nous rendre à cette 1^{ère} convocation, d'y exprimer notre désaccord quant au budget en baisse et aux suppressions d'emplois, et de voter contre les déclinaisons départementales des suppressions d'emplois 2015.

Notre Comité départemental **FO DGFIP29** a considéré que nous n'avions pas sollicité les suffrages de nos collègues le 4 décembre 2014, pour pratiquer dès la première réunion la politique de « la chaise vide », et que notre responsabilité était aussi de porter nos revendications.

Nous avons, en premier lieu, reproché à l'Administration l'indigence des documents fournis pour la préparation de ce Comité technique, documents ne donnant aucun détail chiffré quant à l'application des lignes directrices imposées par la Direction Générale, mais qui, par contre se félicite d'un volume de suppressions stable et en baisse par rapport aux exercices 2012 et 2011 ! (sic)

Véronique PY s'est félicitée quant, à elle de ses choix consistant à ne pas supprimer d'emplois B dans le département, redéploiement financé par la suppressions de 25 emplois de catégorie C !

Pour **FO DGFIP29**, il est indécent de se féliciter de cette stabilité des coupes franches pratiquées sur les emplois, alors que les services se serrent la ceinture jusqu'à l'étouffement avec toutes les conséquences que l'on sait sur les conditions de travail de nos collègues !

Concernant la méthode ayant servi à la Direction locale pour répartir les 28 suppressions d'emplois dans le Finistère, entre "contribution proportionnelle", "gains de productivité", "dotation cible-charge", ou "correctif accueil", les non réponses de la Directrice sont l'aveu

que cet exercice de suppressions d'emplois ne correspond en rien à la réalité des charges de travail supportés par les collègues dans les services.

Sur les gains de productivité qu'elle estime conséquents en lien avec les procédures de dématérialisation, elle a juste considéré que la question importante était de savoir à quel moment il convenait de les décliner...

Notre délégation a vivement réagi à cette analyse en indiquant que ce qui importait vraiment c'était bien de quantifier en toute objectivité la réalité des gains de productivité !!

Des gains de productivité sur les missions de la DGFIP ont existé par le passé et existeront sans doute encore en lien avec des évolutions technologiques, et FO DGFIP ne revendique pas le retour à la plume Sergent major, mais comme souligné dans notre déclaration liminaire, seul un véritable outil de recensement des tâches permettrait d'évaluer les besoins des missions de la DGFIP qui ont toutes leur utilité social et économique.

Cet outil, à condition qu'il soit fiable et suivi d'effet positifs sur les moyens, permettrait en plus, selon nous, de restaurer la confiance perdue de nos collègues envers leur Administration.

Dans notre intervention, nous sommes revenus plusieurs fois sur les conséquences des suppressions d'emplois sur la santé des collègues partant du constat que les arrêts de maladie et de longue maladie liés à des pathologies, représentent environ 6% des effectifs départementaux. Comme à son habitude, Véronique PY a déformé notre analyse en expliquant qu'elle ne voyait pas en quoi le Finistère était plus mal loti que les autres départements limitrophes...(sic).

Pour FO DGFIP II ne s'agit pas de faire des comparaisons avec nos voisins, mais bien de dénoncer que l'application aveugle de ces suppressions nuit à la santé de nos collègues et que l'absentéisme qui en résulte est occulté par l'Administration.

Dans notre intervention, nous avons aussi dénoncé les plans de suppressions des années précédentes qui ont conduit à supprimer des emplois sur des unités notamment de petites tailles, ce qui désormais fragilise l'exercice des missions des postes fusionnés par transfert d'une pénurie d'emplois.

Suite à un document communiqué la veille de ce CTL par la Direction, il nous a été présenté l'opération de redéploiement de deux emplois d'Inspecteurs en Direction à Quimper. Cette opération résulte de la fusion des SIE de Brest qui se traduit, non pas par la création de deux postes d'IDIC HC à la disposition de la Direction, mais par la création de deux postes de catégorie A (Inspecteurs) positionnés en Direction.

FO DGFIP29 a rappelé sa revendication d'implantation d'emplois statutaires d'Inspecteurs dans le réseau de proximité, tout en dénonçant le recours aux chargés de missions, dont les fonctions sont souvent mal définies, ce qui brouille la lisibilité des réseaux, tout en fragilisant la situation de ces personnels.

Dans ce prolongement, nous avons aussi revendiqué la création de postes d'Inspecteurs adjoints dans les postes comptables de niveau C3 ou au delà, encadrement renforcé justifié par la diversité et le volume des missions exercées.

En conclusion, la déclinaison de ce 13ème plan de suppressions d'emplois relève une fois encore de la pure provocation, car contrairement aux affirmations de la Directrice, aucun des services touchés cette année et ceux des années passées ne peuvent se prévaloir d'une quelconque marge de manœuvre pour absorber ces insupportables suppressions d'emplois!!

Pour FO DGFIP29, ces suppressions d'emplois s'inscrivent dans une stratégie de préfiguration du réseau de demain avec sa logique de resserrement sur les services (SIP, SIE, SPF, Trésoreries...).

Faire acter le danger de cette politique aveugle sur la santé des agents, porter nos revendications d'une véritable adéquation des moyens avec les charges de travail, défendre le service public et ses agents, tel était le mandat que nous avons porté lors de cette réunion.

FO DGFIP29 ainsi que la CFDT ayant voté contre le projet de l'Administration, une seconde convocation est prévue le 20 janvier prochain et nous souhaitons à cette occasion que nos collègues puissent être à nos côtés lors de ce deuxième CTL pour y porter leurs légitimes revendications.

Questions diverses :

1. **Plan triennal DDFIP29:** Nous avons interrogé la Directrice sur ces projets de réorganisation dans le Finistère et sur l'éventuel impact pour nos services de la réforme territoriale en cours, à l'heure où les "maisons d'Etat", sorte d'ersatz de service public, semblent ressortir des tiroirs des cabinets ministériels.. En réponse à nos questions, la Directrice a adopté le mode "*je ne dirai rien*" reconnaissant simplement avoir communiqué des propositions à la centrale. Sur la réforme territoriale, elle n'en a pas dit plus sur ses échanges avec le Préfet, indiquant l'impact probable de l'évolution de l'intercommunalité, phénomène restructurant pour le réseau de la DGFIP qui ne nous avait pas échappé...
2. **Fin d'exercice budget 2014 :** En réponse à nos questions sur la fin d'année budgétaire 2014, la Directrice a répondu qu'une dotation exceptionnelle de 600 000 € avait permis de terminer l'exercice dans de meilleures conditions que prévues, ce qui a permis, entre autres, des investissements informatiques, et limitera les reports de charges à payer sur l'exercice 2015. **Pour FO DGFIP29 cette gestion au coup par coup démontre bien le pilotage à vue des exercices budgétaires !**
3. **CFP de Morlaix :** La remise des clés du bâtiment du Pouliet devrait avoir lieu le 16 janvier prochain et le retour des collègues de la DAPO, se faire à la mi février. **Nous resterons vigilants sur cette opération, dont les causes, à savoir l'incendie du CFP par des légumes, avaient, rappelons le, suscité un fort traumatisme chez nos collègues de Morlaix et un élan de soutien dans le département et au delà.**
4. **Déclinaison de la note nationale sur les horaires :** Répondant à notre déclaration liminaire, véronique PY a confirmé qu'elle porterait ce point à l'ordre du jour d'un prochain CTL, après en avoir fait la synthèse avec ses chefs de services. Rappelons que cette note nationale propose des amplitudes minimum de 24 heures par semaine pour les communes de plus de 10 000 habitants, et de 16 heures pour celle de moins de 10 000 habitants. **Comme indiqué dans notre déclaration liminaire, nous avons rappelé que ce dispositif n'apportera pas de solutions pérennes et pourrait conduire à des affluences « Tsunami » les lendemains des fermetures hebdomadaires des services. Nous avons rappelé aussi à la Directrice que ce dispositif de baisse des horaires confirmait notre constat de l'échec de l'accueil à la DGFIP, qu'il soit physique ou téléphonique, en raison du manque de moyens humains pour accomplir cette mission de la DGFIP.**

La délégation FO DGFIP29 : Murielle MORICCI ; Muriel PODEUR, Thierry ROLLAND ; Patrick VELIN ; Erick GUERRY.

**LE 4 DECEMBRE 2014 VOUS AVEZ ETE NOMBREUX A NOUS SOUTENIR
EN 2015 N'HESITEZ PAS A NOUS REJOINDRE**

**FO DGFIP29 PREMIERE ORGANISATION SYNDICALE DANS LE
FINISTERE VOUS ADRESSE SES MEILLEURS VOEUX**



2015

POURSUIVONS ENSEMBLE
LA CONQUÊTE DE DROITS NOUVEAUX

**JESUIS
CHARLIE**

